

quoi	<b>le Forem finance des syndicats</b>
quand	<b>Le 29 mai 2006</b>
où	<b>Parlement wallon</b>
contacts	<b>Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23</b>

## Etonnant : le Forem finance des syndicats

Depuis juillet 2004, le Forem a versé plus de deux millions d'euros à deux syndicats, la FGTB et la CSC. Selon les documents budgétaires, ce montant est destiné à l'engagement de 22 accompagnateurs sociaux au sein de ces organisations, accompagnateurs dont la mission serait de sensibiliser leurs affiliés au dispositif d'accompagnement des chômeurs.

Jean-Luc Crucke, député MR, s'étonne de ce financement, apparu dans le budget 2006 : *« Les syndicats ont d'autres sources de financement que l'argent du Forem pour rétribuer leurs activités. Les moyens du Forem doivent servir essentiellement à la remise à l'emploi des chômeurs dont le nombre ne cesse de croître en Wallonie. Jamais le nombre de demandeurs d'emploi n'a été aussi élevé dans notre Région. »*

De son côté, Philippe Fontaine s'inquiète des résultats du plan d'accompagnement des chômeurs : *« Quant on sait qu'à peine 4,8 % des chômeurs accompagnés intègrent un cursus de formation, que le chômage ne diminue pas en Wallonie contrairement à la Flandre, de sérieuses questions se posent sur le dispositif d'accompagnement instauré dans notre Région. Le simple fait d'effectuer un entretien auprès des conseillers du Forem serait considéré comme un effort suffisant pour rechercher un emploi! C'est assez déconcertant. »*

Les députés MR constatent encore le Gouvernement wallon n'a toujours pas réalisé d'évaluation de la procédure d'accompagnement qui a pourtant débuté en juillet 2004. Ils font encore remarquer que le Ministre Fédéral de l'Emploi effectue un état des lieux semestriel du contrôle des chômeurs, un décompte opéré par l'ONEM !

Lors de son Congrès du 25 mars dernier (Louvain-la-Neuve), le MR a demandé qu'on instaure un suivi individuel et mensuel des demandeurs d'emploi afin d'accroître leurs chances de réinsertion.



**Jean-Marc Nerinckx**  
Attaché parlementaire  
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française  
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles  
Gsm: 0478/33.19.14  
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694  
[jmnerinckx.pcf@belgacom.net](mailto:jmnerinckx.pcf@belgacom.net)  
[www.philippefontaine.be](http://www.philippefontaine.be)